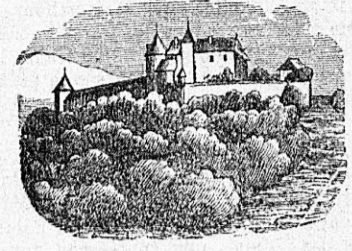




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 17 mai 1889.

Lettres de l'Exposition.

Les entrées à l'exposition. — Les moyens de transport. — Les derniers préparatifs. — Les installations de l'esplanade des Invalides. — Les campements indigènes. — Les pickpokets et la police. — Les âniers de la rue du Caire.

Paris, le 14 mai 1889.

Les visiteurs de l'Exposition ont dépassé dimanche dernier le nombre de 200,000. L'encombrement a été énorme à certains endroits et de fortes bousculades se sont produites. C'est assez dire que les jours de fête ne seront pas les plus agréables pour examiner le Champ-de-Mars. Mais ce n'est pas le seul embarras que le public éprouve en ce moment.

Il y a aussi l'insuffisance des moyens de transport. C'est toute une affaire pour se rendre à l'Exposition : la Compagnie des Omnibus n'a pas voulu jusqu'ici augmenter le nombre des voitures aboutissant à l'esplanade des Invalides et au Trocadéro. Dans l'enceinte même de l'Exposition, la circulation est très difficile, notamment aux abords de la tour Eiffel, à cause des travaux en cours d'exécution.

Mais ce sont là de légers inconvénients qui n'existeront plus ou presque plus dans quelques jours. D'un autre côté, l'administration s'occupe en ce moment de tripler le nombre des cabinets de toilette, des bancs et des sièges. Elle va pousser l'amabilité jusqu'à se décider — ce ne sera pas trop tôt! — à faire sabler les allées des jardins et à faire disparaître les tas de boue qui encombre encore la rue du Caire et bien d'autres endroits. Elle veille à ce que les exposants aient terminé leurs installations avant le 25 mai, dernier délai. On commencera à monter dans la tour Eiffel, par les escaliers, mais jusqu'au second étage seulement à partir de cette semaine. Il faut espérer que les ascenseurs fonctionneront avant la fin du mois.

Il y a beaucoup à voir actuellement à l'Exposition. Les longues galeries de l'alimentation et de l'agriculture sont à peu près installées. Toutefois, les personnes qui désirent ne visiter l'Exposition que lorsqu'elle sera terminée doivent attendre une quinzaine de jours.

Par contre, c'est maintenant, à mon avis, que les installations de l'esplanade des Invalides présentent

l'aspect le plus intéressant. Si les bâtiments officiels sont encore en voie d'aménagement, par derrière, sous les arbres qui longent la rue de Constantine, les visiteurs peuvent assister au plus étrange spectacle. Là, en effet, se trouvent les campements des indigènes qui construisent des modèles d'habitations de leur pays; des nègres du Sénégal et du Gabon, des Annamites, des Canaques, des Malgaches, des Javanais, des Arabes sont groupés dans des sortes de petits hameaux. Tout ce monde grouille, s'agite, discute. On entend les idiomes les plus bizarres, on assiste non seulement à la construction des huttes et des cases, mais on peut surprendre la vie intime de ces bonshommes jaunes et noirs, venus des quatre coins du monde. Ils ont avec eux des animaux, des singes, un jeune chien annamite d'aspect assez bizarre. Hier matin, un petit, un tout petit bébé, haut comme un chat, courait au hasard au milieu des baraquements, chantant dans un langage inconnu, ayant grand-peine à conserver l'équilibre. Et sa petite tête crépue, comme garnie d'astrakan, ses gros yeux, sa face cuivrée, joyeuse, amusaient beaucoup les petits blancs et même les parents. On peut passer là, notamment le matin, où la foule est moins nombreuse, quelques heures fort amusantes.

Je vous mets en garde maintenant contre les nouvelles excentriques qui circulent dans beaucoup de journaux. Vous avez certainement lu, par exemple, ces détails étonnants sur le nombre des pickpokets des deux Amériques et de l'Angleterre qui ont traversé les mers pour venir détrousser les malheureux visiteurs de l'Exposition. Je ne veux pas dire évidemment que personne ne se fera voler son porte-monnaie en traversant les galeries du Champ-de-Mars, mais, de là, à insinuer qu'une armée de malfaiteurs s'y est établie en permanence, il y a loin.

Le service de la sûreté qui exerce une surveillance si active, grâce à ses nombreux agents en bourgeois, a déjà arrêté une douzaine de voleurs à la tire. Dimanche soir surtout, il a eu la chance de mettre la main sur un habile filou qui « faisait » la montre d'un brave conseiller municipal de Seine-et-Oise.

Mais les Anglais et les Américains qui pratiquent ce joli métier n'ont pas encore débarqué. Les pickpokets arrêtés jusqu'ici se donnent bien cette nationalité, mais ils sont nés pas très loin des fortifications. On va les mettre à l'ombre pendant cinq ans ou les

transporter à la Nouvelle-Calédonie en leur qualité de récidivistes bien connus de la police correctionnelle.

Une nouvelle amusante pour finir. Une querelle s'étant élevée entre les âniers de la rue du Caire et des agents de police, les égyptiens ont été tous conduits au violon d'où ils ne sont sortis que le lendemain. Il paraît qu'ils ont trouvé douces les paillasses du Dépôt.
L. TERRIER.

NOUVELLES SUISSES

Voyage du roi d'Italie. — Le roi d'Italie traversera la Suisse lundi, avec une suite nombreuse.

Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer à sa rencontre M. Hammer, président de la Confédération, et M. Droz, chef du département des affaires étrangères.

Le roi Humbert suivra la voie Luino-Lucerne-Bâle. Le Conseil fédéral offrira un train spécial à sa Majesté. Un officier suisse sera envoyé à sa rencontre à Luino.

D'après les circonstances, un déjeuner sera servi à Göschenen ou à Lucerne.

Le colonel Pfyffer est chargé de saluer le roi d'Italie à la frontière, au nom du Conseil fédéral.

M. Pfyffer est un ancien officier au service de Naples.

L'entrevue du Conseil fédéral avec le roi aura lieu à Göschenen.

Le Conseil fédéral a décidé de faire des démarches auprès du gouvernement français pour faire lever l'interdiction de l'importation du bétail de Suisse en France. L'épidémie de surlangue est en pleine décroissance.

Centralisation militaire. — La direction militaire de Zurich a convoqué une conférence des directeurs militaires des cantons de la Suisse centrale en vue de traiter la question de la centralisation militaire.

Le lieu de la conférence n'est pas encore désigné.

Industrie suisse. — Les machines à fabriquer la glace qui sont devant Massouah ne fonctionnent plus. Elles ont été payées, à ce qu'on dit, 350,000 francs. Comme la saison torride a commencé, il y a lieu pour le gouvernement italien de prendre des mesures. Un ingénieur napolitain appelé à Rome est reparti

« Maurice Belcoq... aller le voir pour l'engager à réclamer la défense de Gustave Marchand. »

« Non! il serait imprudent de ma part de le pousser à s'occuper de cette affaire avant de pouvoir lui fournir des preuves de l'innocence du romancier. La sagesse commande d'attendre, elle me conseille même de ne pas me faire connaître de Maurice. »

Néanmoins, j'irai rôder dans sa rue. Peut-être aurai-je le bonheur de l'apercevoir!

Ferrari demeura longtemps pensif, puis il secoua sa rêverie et, reprenant son carnet qu'il avait déposé sur la table, il continua d'en parcourir les notes.

« Ecker. »

Qu'est-ce que c'est que ce nom-là? Ah! je me souviens! c'est le nom d'architecte que j'ai lu dans un cartouche sur la façade de l'hôtel d'Odon Wegrow. J'irai voir cet homme, j'ai des renseignements à prendre chez lui. Où demeure-t-il? Je trouverai son adresse dans le Bottin.

« Autographe Mordy. »
Cette pièce m'est indispensable pour la réussite de mon plan. J'aurai un autographe de cet homme par le journaliste du *Courrier politique*.

Il faut que, de mon côté, je me procure quelques lignes de son écriture pour contrôler le manuscrit que m'enverra Alguazil.

Comment m'y prendre pour m'emparer d'un autographe de l'employé en fuite? Je ne le sais pas trop! J'y songerai en faisant mes autres courses.

« A cinq heures, entrevue avec M. Anguste. »

Le valet de chambre du banquier! Il m'a dit hier que je

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE. 48

L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Ferrari plaça ces précieux fragments en sûreté dans un tiroir; après quoi, il se mit de nouveau à chercher dans la tas de suie qui encombra le fond de la cheminée. Mais il ne trouva plus aucun papier.

Ce fut inutilement aussi qu'à l'aide d'un balai en forme de tête de loup, il ramona la partie inférieure du tuyau. Il lui fallait se contenter des trois débris qu'il avait trouvés.

Il descendit trouver la concierge et lui demanda :

— Vous êtes libre en ce moment ?

— Oui, monsieur.

— Montez donc avec une pelle et un seau pour enlever les ordures.

— Je suis toute à votre disposition, monsieur, répondit-elle. Toute à votre disposition... à six sous de l'heure.

— C'est convenu!

Madame Robinet se précipita sur ses engins de nettoyage et grimpa l'escalier derrière Ferrari.

Arrivée devant le tas de suie, elle s'exclama :

— Quelle montagne! mon bon monsieur, quelle montagne! Qu'est-ce que vous avez bien pu faire pour entasser tant de suie que cela!

Et voilà en dessous des briques cassées!

Vous avez donc démolie la cheminée!

— Si vous voulez bien travailler sans bavarder! observa Pietro Ferrari d'un ton sec. Vous me gênez pour écrire.

Madame Robinet lui jeta un regard de côté et grommela entre ses dents :

— Mon Dieu! quel homme pas commode. Il voudrait démolir la maison sans permettre qu'on lui demande seulement pourquoi. Jamais je n'ai vu un locataire comme ça! Il a une façon de commander qui vous coupe les mots dans le gosier!

Sans se soucier de la bongonne, Ferrari écrivait :

« Monsieur,

» Ayez l'obligeance de m'envoyer, le plus tôt possible, contre remboursement du prix, la collection des numéros de votre journal durant l'année 1867. »

Il traça l'adresse sur l'enveloppe :

« Monsieur le directeur de la *Wiener Zeitung*,
» A Vienne (Autriche). »

La concierge, ayant achevé son nettoyage, partit. Le voyageur consulta son carnet.

— Voyons, dit-il, ce que j'ai à faire aujourd'hui.

« Perquisition chez René Bernard. »

C'est fait! Les résultats sont là : ces trois débris de journaux, cette lettre que je jetterai à la poste tout à l'heure.

...ation.
...gement de commerce, le
...s prix toutes les mar-
...telles que draps, toiles
...ur dames, livres de priè-
...raires, laines et cotons,
...louses, corsets, services
...quincaillerie.
...g-Meyer, à Bulle.
...E L'OCCASION! [116
à Bulle :
...ne maison, deux loge-
...s, grange et remise pour
...ou d'atelier, plus écurie
...ANI, marbrier. [298
moulin de Bulle :
...neufs, marches en bois
...en fer forgé, à très bon
... [321
...n char à travail
...enf, à un cheval, chez
...échal, à Vaulruz. [323
...endre :
...eval et un collier, chez
...bières. [330
...petit appartement
...oleil levant.
...au du journal. [332
MÉTHODE
DE
...HIE DUPLOYÉ
...ÉCOLES
...ec les
...ÉNOGRAPHIQUES
...ndre soi-même).
...imerie de la Gruyère, à
...centimes.
...ie de ce journal :
...ur Marilley.
...pages et un portrait.
...: 50 cent.
...DE BULLE
...ances :
...ernand-Didier-Joseph,
...omdidier. — Bucher, Em-
...ant, d'Entlebuch. — Per-
...e, fils d'Etienne, de Fri-
...Pierre, fils de François,
...un, Emilie-Caroline, fille
...torf. — Sottas, Léonie-
...Claude, de Gumefens. —
...rançois, fils de Marie, du
...aile-Auguste, fils de Paul,
...Alphonse-Joseph, fils de
...randjean, Pierre-Oswald,
...ét.
...N. N., fils de Hilaire, de
...Marie-Pauline, fille de
...Müller, Robert, fils de
...n. — Dubas, Louise-Ro-
...hilippe, d'Enney. — Ber-
...sisa, fille d'Emile, de Bulle.
...lia, fille de Jules, de Bulle.
...bis-Louis, fils d'Antonin,
...Grandjean, Emile-Jo-
...du Crêt. — Grandjean,
...nest, du Crêt. — Rinaldi,
...d'Emile, d'Isone.
...riages :
...er, Alexandre, de Belle-
...arie-Philomène, de Cor-
...Gustave-Xavier, de Bre-
...y, et Menoud, Marie-Her-
...s-devant-Romont, La Ma-
...nmentier.
...écès :
...Jules-Louis, fils de Chri-
...ville et La Roche : 2 1/2
...rie-Antoinette, veuve de
...71 ans. — Fies, Louise-
...e-Henriette, de Cerniat :
...d, Jean-Baptiste, fien Jo-
...43 ans. — Rime, Anne-
...e Charmey : 60 ans. — Pey-
...ette, de Sallanches : 79 ans.
...l, N. N., fils d'Hilaire, de
...ey, Gustave-Maurice, fils
...rnat : 1 an. — Ballaman,
...s, de Wallenried : 56 ans.
...veuve d'Antoine, de Bulle,
...ans : 68 ans.
...enz, imprimeur-éditeur.

immédiatement pour Winterthour, à l'effet de commander aux usines des frères Sulzer de nouvelles machines qui coûtent 150,000 francs l'une. Dès que la première de ces machines sera prête, elle sera dirigée sur Massouah.

Simplon. — Une conférence a eu lieu mercredi entre MM. Welti, et Vessaz et Colomb, de Lausanne, relativement au Simplon. Les délégués de la S.-O.-S. ont trouvé très bon accueil au Palais fédéral.

Le 20 mai, une conférence aura lieu à Lauranne entre les intéressés de la Suisse romande pour discuter les questions à soumettre à la conférence avec l'Italie. Le département des chemins de fer fera ensuite à ce sujet rapport au Conseil fédéral.

Zurich. — La paroisse du Grossmunster à Zurich a décidé l'acquisition d'une nouvelle sonnerie de cloches. Il y en aura quatre pesant 6700 kilos et coûtant 26,500 francs. L'Etat donnera 8000 francs, la refonte des cloches actuelles donnera 12,000 francs et la paroisse devra ajouter 7000 francs. La sonnerie nouvelle sera mise en harmonie avec celles des autres temples de la ville.

— Les cafetiers du district d'Andelfingen vendent maintenant le vin blanc à 40 et 45 centimes le litre, — c'est un prix qui n'avait pas encore été abordé, — uniquement pour faire tomber la consommation de la bière, qui leur fait une énorme concurrence.

Berne. — Trois ouvriers italiens travaillant à l'un des tronçons du chemin de fer de l'Oberland bernois, ont été atteints par la chute d'une masse rocheuse au pied de laquelle ils se trouvaient; l'un a été tué net, les deux autres vivent encore, mais leur état laisse peu d'espoir.

Le père d'une des victimes, Braghini, travaillait dans le voisinage lors de l'accident; il s'est jeté sur le corps de son fils en poussant de grands cris; la scène était très émouvante.

— On a trouvé dans l'Aar, dimanche soir, près de l'auberge de Dählhölzli, à Berne, le corps d'un jeune garçon de 11 ans, qui s'était noyé par accident près de Gerzensee.

Lucerne. — Le 10 courant, dans la soirée, un garde-voie de Sedelhof a trouvé, au nord du tunnel du Friedenthal, sur la voie, le cadavre d'un homme très gravement blessé. Par les papiers trouvés sur lui, cet individu a été reconnu pour être un nommé Albert Kraft, de Neuveville. Il a été transporté à l'hôpital bourgeois de Lucerne. On ignore s'il y a acci- dent ou suicide.

Uri. — Ces jours derniers, des étincelles projetées par une locomotive du Gothard ont mis feu à deux bâtiments à Erstfeld. La compagnie s'est engagée, ensuite d'entente avec les incendiés, à leur payer une somme de 8250 fr. de dommages-intérêts.

Saint-Gall. — Un coq a attaqué ces jours derniers une petite fille de trois ans et l'a gravement blessée. Outre un œil crevé, la pauvre petite porte une douzaine de blessures à la tête.

Vaud. — Les plans du musée que la ville de Vevey doit construire pour se conformer aux dernières volontés d'un de ses nombreux testateurs, M. Jenish, ont été déposés la semaine dernière dans la salle des commissions à l'Hôtel de Ville.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, dit la *Feuille d'Avis* du Sentier, une femme habitant rière le Brassus s'est empoisonnée avec de l'acide arsénieux; on dit que ce sont des chagrins de famille qui

n'avais pas une tête de domestique. Je le crois. Ça serait vraiment dommage, après avoir commandé en Afrique si longtemps, et à tant d'hommes, et si différents, de revenir avec une physionomie de larbin!

Je me déguiserais donc en parfait valet de chambre en quête d'une place. Le barbier opérera la transformation.

Ça me coûte d'être obligé de contrefaire le domestique! Mais, basta! c'est pour procurer une bonne cause à défendre à Maurice, c'est pour le lancer, pour lui donner du même coup la clef de la fortune et de la gloire.

Devant ce résultat à conquérir, j'hésiterais, parce que mon amour-propre craint de souffrir!

Allons donc! Qu'importe ma vanité! Qu'importe ma susceptibilité! si je puis réparer le passé, si je puis donner à Maurice cette position solide où je voulais l'établir et d'où je l'ai chassé par ma conduite maladroite et criminelle.

Ferrari, ayant ainsi remonté son courage, ajouta: — Ne perdons pas de temps. En route!

Il était dix heures quand, après s'être habillé, il quitta la rue Fondary.

Il entra dans un café, consulta le Bottin et trouva, dans la liste des professions, la mention suivante: « Ecker, architecte » du gouvernement, rue des Saints-Pères. »

— Ça doit être mon homme, se dit-il.

Il appela un cocher et se fit conduire à l'adresse indiquée. Ayant fait passer son nom, il fut introduit immédiatement auprès de l'architecte, qui le reçut dans son atelier, une pièce encombrée de grandes tables posées sur des tréteaux et ornée de nombreux plans étagés le long des murs.

— Est-ce M. Pietro Ferrari, le voyageur dont tout Paris

l'ont poussée à cet acte de désespoir; elle laisse 3 enfants dont l'aînée a 7 ans.

Valais. — Le professeur Heim, de Zurich, a calculé quel pourrait bien être le volume du glacier d'Aletsch. Du sommet du glacier à la moraine, ce glacier mesure 10,800 millions de mètres cubes. En découpant cette glace en blocs de 270 mètres carrés de tranche, on pourrait en entourer la terre à l'équateur. Avec le glacier du Gorner, le second de la Suisse en grandeur, on pourrait bâtir trois villes comme Londres, supposé les maisons en blocs massifs de glace.

— Dans la matinée de dimanche, un incendie éclaté presque au milieu du village de Stalden, dans la vallée de la Viège. Mais grâce à l'activité des personnes accourues et au temps calme, on a pu éteindre le feu après qu'il eut consumé une grange et une écurie. Le bétail a été sauvé. Pas d'accidents de personnes. Le feu a été mis, dit-on, par des enfants jouant avec des allumettes.

Neuchâtel. — Les conservateurs et le Grutli se sont entendus pour présenter une liste commune aux élections complémentaires de dimanche prochain à la Chaux-de-Fonds. Cette liste portera huit grutliens et huit conservateurs.

Genève. — Le chiffre définitif de la perte de la place de Genève dans le krach des métaux est de 20 millions.

— M. Laurent Gœtz, régisseur, homme très aimé et très connu vient de se suicider: il s'est tiré trois coups de revolver. Ses obsèques ont eu lieu jeudi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le gouvernement français étudie un projet de tombola de quinze millions dont le produit serait destiné à faire venir à Paris les instituteurs, les ouvriers et les agriculteurs des campagnes pour visiter l'Exposition. Les lots seraient pris parmi les objets figurant à l'Exposition.

— Les entrées à l'exposition ont dépassé dimanche cent-soixante mille. Cette affluence a causé de l'encombrement à diverses issues. Le ministre du commerce prend des mesures pour y remédier.

— A partir de mercredi le public a été admis à faire l'ascension de la tour Eiffel. Toutefois, cette ascension n'est autorisée provisoirement que jusqu'au second étage, à partir de 11 heures du matin, et seulement par les escaliers.

Le tarif des ascensions est ainsi fixé: jusqu'au 1^{er} étage, 2 fr.; jusqu'au 2nd étage, 3 fr.

— La fabrique de tulle Bracq, à Coudry, près Cambrai, a été totalement détruite par un incendie. Les pertes sont évaluées à 500,000 fr.

— Le bruit avait couru mercredi en Bourse de Paris que la reine d'Angleterre était morte. On communiqua la dépêche suivante datée de Londres: « Le bruit qui a couru aujourd'hui de la mort de la reine d'Angleterre est dénué de fondement. »

— Le violent orage qui s'est abattu sur Paris mardi, entre cinq heures et demie et sept heures du soir, a causé d'assez graves dommages aux plantations et aux fleurs des parterres qui couvrent le Trocadéro et l'espace compris entre la Seine et les pavillons de l'Exposition.

La masse d'eau a été telle que ces jardins ont été absolument noyés, les terres bouleversées, les fleurs saccagées.

parle en ce moment, que j'ai l'honneur de recevoir? demanda Ecker gracieusement.

Je suis connu; c'est parfait! pensa Ferrari. L'affaire marchera toute seule.

— Je suis, en effet, répondit-il, l'explorateur qui revient du centre de l'Afrique. Je me fixerai peut-être à Paris, et j'y ferai construire un hôtel. On m'a parlé de vous comme d'un de nos meilleurs architectes, et je viens vous prier de me montrer les plans des immeubles que vous avez construits, afin de me donner des idées.

Ecker, flatté, montra les plans qu'il avait déjà fait exécuter. Parmi eux, se trouvait celui de l'hôtel d'Odou Wegrow.

Ferrari l'examina tout à loisir et, grâce aux renseignements que lui fournit en abondance l'architecte, il connut bientôt toute la distribution de cette construction.

La demeure se divisait en trois parties bien distinctes, enfermant, du côté opposé à la rue, une cour intérieure de forme rectangulaire.

Des deux corps de logis, hauts de trois étages, que de l'avenue d'Eylan on apercevait à gauche et à droite, le premier, celui sous lequel passait la voûte de la porte cochère, contenait, au deuxième étage, l'appartement du banquier. Il se composait d'une antichambre ouvrant sur un salon qui communiquait, d'un côté, avec un cabinet de travail dont les fenêtres donnaient sur la rue; de l'autre, avec la chambre à coucher prenant jour sur la cour intérieure.

— Rien n'est plus curieux que cet hôtel, disait Ecker. Son possesseur est un des plus riches banquiers de Paris. Il voulait que sa demeure fût d'un luxe inouï; qu'aucune autre maison ne pût lui être comparée.

D'ailleurs, comme aucune canalisation n'a été faite, on peut dire que l'Exposition tout entière a été transformée, pendant quelque temps, en un véritable lac; l'eau a même envahi quelques galeries.

Italie. — L'Opinione signale un soulèvement des paysans d'Arluno où ils ont dévasté les propriétés. Des désordres sont aussi signalés à Varese et Catorezzo.

Allemagne. — Dix bataillons et 8 escadrons, soit plus de 7000 hommes, sont actuellement concentrés dans la région de Dortmund. Dix brigades de gendarmerie sont en outre attendues de Francfort.

— A Fribourg en Brisgau, on a trouvé assassiné le jardinier Fischer, gardien d'une villa grand-ducale. Le meurtre paraît avoir été précédé d'une lutte acharnée dans laquelle les assaillants ont arraché le revolver des mains de Fischer. Des valeurs assez considérables ont été volées.

Angleterre. — Le correspondant du Daily Chronicle à Rome annonce que le mouvement des révoltes agraires s'est étendu en Lombardie et qu'il est produit par la misère des paysans.

Près de Magenta, les insurgés ont incendié la maison d'un riche propriétaire après l'avoir mise au pillage.

De tous côtés arrivent des rapports déchirants sur les conditions lamentables des populations des campagnes, ensuite de la crise économique.

Amérique. — Deux cent mille passages ont été retenus à New-York, à destination d'Europe.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 14 mai. — Le conseil prend un arrêté concernant l'établissement des registres de l'impôt sur les immeubles, les capitaux, les traitements et les pensions pour l'exercice de 1889.

— On autorise une collecte à domicile dans les districts de la Glâne et de la Veveyse, et dans le cercle de la justice de paix de Vaulruz, en faveur des incendiés de Vuarmarens. La Direction de l'Intérieur est chargée de l'organisation de la collecte, d'entente avec les préfetures respectives.

— Sont confirmés dans leurs fonctions:

MM. Liard, Jean, tit., syndic de la commune d'Avry-devant-Pont; Duriaux, Nicolas, tit., syndic de la commune de Pont-en-Ogoz; Rime, Tobie, tit., syndic de la commune de Gruyères; Villard, Célestin, tit., huissier près la justice de paix du II^e cercle et le tribunal de l'arrondissement de la Veveyse (Châtel-Saint-Denis).

— On accepte la démission de M. Nicolas Roggo, syndic de la commune de Guin, et de M. C. Python-Bondallay, syndic de la commune des Grangettes, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme à leur lieu et place:

MM. Hayoz, Jean, député, syndic de la commune de Guin; Pittet, Jean-Joseph, syndic de la commune de Grangettes.

— M. Colliard, Alfred, est nommé huissier près la justice de paix du II^e cercle et le tribunal de l'arrondissement de la Veveyse (Châtel-Saint-Denis).

— M. Félix Brasey, à Châbles, est nommé visiteur du vignoble du district de la Broye.

Concours de bonne tenue d'alpages. — La Société suisse d'économie alpestre et la Société cantonale fribourgeoise des fromagers et d'économie

J'ai dû accomplir ses fantaisies, bien que parfois elles fussent difficiles à réaliser.

Après avoir lu je ne sais quel ouvrage sur l'Egypte, il s'imagina de vouloir une chambre à coucher de style égyptien.

A vous qui arrivez de l'Afrique, je ne m'attarderai pas à expliquer les obstacles que j'eus à résoudre pour exécuter cette fantaisie. Appliquer l'architecture d'un peuple qui vivait sous un soleil ardent, qui allait presque nu, qui passait le jour sous des portiques et la nuit sur des terrasses, qui couchait sur des plaques de bois ou de pierre, pour y trouver quelque fraîcheur; appliquer cette architecture à un hôtel construit à Paris, où il fait froid, où il pleut, où il neige, où il vente, où il gèle! c'était bien une idée de millionnaire!

Me voyez-vous cherchant le dessin d'une cheminée, — il en fallait bien une, — en rêvant aux sphinx, aux pylônes, aux pyramides!

— Si toute la maison est organisée à l'intérieur de la même façon, reprit Ferrari, elle doit être inhabitable. Car, dans le plan de cette chambre à coucher, tel que je le vois dessiné sur ce papier, je ne vois pas d'alcôve destinée au lit, ni de place réservée pour les autres meubles, par exemple, pour le coffre-fort. C'est pourtant dans la chambre à coucher que se place, d'habitude, un pareil meuble.

Alors l'architecte expliqua, en indiquant au fur et à mesure sur le plan:

— Le lit se place ici; là est une sorte de commode; car M. Wegrow a fait fabriquer des meubles exprès. Quant au coffre-fort, il se trouve dans le cabinet de travail. Je l'ai fait sceller dans l'angle que voici. (A suivre.)

agricole ouvrent un certain nombre de alpages dans le canton de Fribourg.

Sont admis à concourir les propriétaires de vignes à gémises et à vignes à gémises.

Les experts apprécieront la conservation et l'emploi de l'engrais, l'état des clôtures et le troupeau.

Les montagnards qui ne s'inscrivent pas au prochain concours.

Bulle, le 14 mai 1888.

secrét.

lots de l'Etat

matin à eu lieu à la Trésorerie le tirage des N^{os} des séries.

Série 7788 N^o 31: fr. 2000; — 6703 N^o 156 N^o 15, 3468 N^o 6703 N^o 21: fr. 250.

1156 N^o 48, 2544 N^o 3459 N^o 1, 4763 N^o 5704 N^o 45, 5710 N^o 6936 N^o 41, 7165 N^o.

Sont sortis en outre 50 francs, et 3550 de tous ces lots seront remis en chaîne à la Trésorerie des banques habi-

La Société des coiffeurs de Fribourg pour sa réunion a eu lieu dimanche et sera sur une soixantaine de coiffeurs, qui y ont été MM. Schaller, architecte, dimanche les nouveaux de la Société des arts et métiers.

Lundi soir, nos hôtes.

Pompe à incendie. Le Grand vient de faire acheter une pompe à incendie nouvelle, c'est la pompe à incendie du canton de Fribourg.

La Société fribourgeoise des arts et métiers nous prie d'accepter ses vœux pour l'apprentissage suivant:

§ 3. Avant l'entrée en apprentissage, l'apprenti fera un essai de son travail, les deux parties du contrat. En cas de rétractation, le maître devra dédommager de son logement chez le patron.

§ 4. Le prix d'apprentissage, dans le cas d'apprentissage, en lieu et place d'un salaire, sera travaillé à l'atelier de... dès la fin de son apprentissage.

Les vêtements et le logement du patron s'engagent et suffisant, à sa provision.

L'apprenti se chargeant le temps de son apprentissage, à l'apprenti une gratification.

§ 5. Le maître s'engage à instruire son apprenti méthodiquement dans les connaissances générales de son métier.

c) à lui donner le l'apprentissage professionnel.

d) à le traiter convenablement pendant son apprentissage.

e) à veiller à la conduite de son apprenti.

§ 6. En cas de maladie du patron, celui-ci devra payer au médecin pendant toute la durée de la maladie en vue de son apprenti.

§ 7. Le maître a le droit de suspendre son apprenti à son mécontentement, mais il doit suivre ces cours. En cas de suspension, le maître doit donner à l'apprenti un congé de huit heures de plus.

Les cours que le maître a le droit de suspendre à son mécontentement, il lui sera accordé un congé de huit heures de plus.

§ 8. Le maître s'engage à présenter à son apprenti un programme de travail dans ce but à son direction, et à lui donner les directions nécessaires.

§ 9. L'apprenti s'engage à la personne qui

alisation n'a été faite,
ut entière a été trans-
en un véritable lac;
galeries.-
male un soulèvement
dévasté les proprié-
signales à Varese et
ons et 8 escadrons,
actuellement concen-
nd. Dix brigades de
endues de Francfort.
a a trouvé assassiné
ne villa grand-ducale.
précédé d'une lutte
llants ont arraché le
Des valeurs asse-
spondant du Daily
le mouvement des
Lombardie et qu'il
aysans.
ont incendié la mai-
ès l'avoir mise au pil-
pports déchirants sur
populations des cam-
nomique.
mille passages ont été
ion d'Europe.

agricole ouvrent un concours pour la bonne tenue des alpages dans le canton de Fribourg.
Sont admis à concourir tous les teneurs de montagnes à génisses et à vaches.
Les experts apprécieront les bâtiments, le sol, la conservation et l'emploi des engrais, le nettoyage et l'essartage, l'état des eaux, les chemins, les forêts, les clôtures et le troupeau.
Les montagnards qui désirent concourir sont priés de s'inscrire auprès du soussigné jusqu'au 10 juin prochain.
Bulle, le 14 mai 1889.

AUGUSTE BARRAS,
secrétaire de la Société cantonale
des fromagers.

Lots de l'Etat de Fribourg. — Mercredi matin a eu lieu à la Trésorerie d'Etat, à Fribourg, le tirage des N^{os} des séries sorties le 15 avril dernier.
Série 7788 N^o 31 : fr. 18.000; — 1762 N^o 37 : fr. 2000; — 6703 N^o 10 : fr. 1000; 930 N^o 24, 1156 N^o 15, 3468 N^o 27, 5170 N^o 24, 5704 N^o 43, 6703 N^o 21 : fr. 250.
1156 N^o 48, 2544 N^o 2, 3253 N^o 39, 3298 N^o 5, 3459 N^o 1, 4763 N^o 22, 5107 N^o 9 5170 N^o 32, 5704 N^o 45, 5710 N^o 11, 5923 N^o 48, 5954 N^o 2 et 39, 6936 N^o 41, 7165 N^o 20, 7515 N^o 38 : fr. 125 chacun.
Sont sortis en outre 30 lots de 75 francs, 45 de 50 francs, et 3550 de 21 francs.
Tous ces lots seront payables dès le 15 août prochain à la Trésorerie d'Etat à Fribourg et aux maisons de banques habituelles.

Fribourg
Le 14 mai. — Le dîner annuel de la Société fribourgeoise des arts et métiers industriels a eu lieu dimanche 13 courant. La fête commencera dimanche et durera trois jours. On compte sur une soixantaine de participants.
La Société fribourgeoise des arts et métiers industriels a mis son local à la disposition de la Société des coiffeurs, qui y tiendra ses séances. En outre, MM. Schaller, architecte, et Ramstein, relieur, feront dimanche les honneurs du local au nom du Comité de la Société des arts et métiers industriels.
Lundi soir, nos hôtes assisteront au concert d'orgues.

Pompe à incendie. — La commune de Tornyle-Grand vient de faire l'acquisition d'une magnifique pompe à incendie N^o 6, d'un système complètement nouveau, c'est la première de ce système dans le canton de Fribourg.

La Société fribourgeoise des métiers et arts industriels nous prie d'insérer le formulaire de contrat d'apprentissage suivant :

§ 3. Avant l'entrée en vigueur du présent contrat, l'apprenti fera un essai de ... semaines. Pendant ce temps d'essai, les deux parties contractantes sont libres de renoncer au contrat. En cas de renonciation, il sera payé au maître un dédommagement de ... fr. par jour, si l'apprenti a pension et logement chez le patron.
§ 4. Le prix d'apprentissage est fixé à ... fr., payables.... ou, dans le cas d'apprentissage gratuit,
En lieu et place d'un versement en espèces, l'apprenti devra travailler à l'atelier de son patron pendant une durée de dès la fin de son apprentissage.
Les vêtements et le linge de corps sont à la charge de l'apprenti.
Le patron s'engage à donner à l'apprenti une pension bonne et suffisante, à sa propre table, et un logement, ou
L'apprenti se charge de son logement, de sa pension pendant le temps de son apprentissage. Le maître pourra donner à l'apprenti une gratification de
§ 5. Le maître s'engage :
a) à instruire son apprenti aussi bien qu'il le pourra et méthodiquement dans toutes les parties de son métier;
b) à le renseigner aussi bien que possible sur les conditions générales de son métier et les qualités des matériaux;
c) à lui donner les directions nécessaires pour son développement professionnel;
d) à le traiter convenablement, c'est-à-dire ne lui imposer des occupations étrangères à son métier que pour autant que cela ne portera préjudice ni à la santé, ni à l'apprentissage du jeune homme;
e) à veiller à la conduite morale de son apprenti.
§ 6. En cas de maladie, si l'apprenti est nourri et logé chez le patron, celui-ci est tenu de lui fournir les secours médicaux pendant une durée de Il avisera à temps la famille en vue des soins à donner ultérieurement.
§ 7. Le maître a le devoir de recommander à son apprenti la fréquentation des cours de perfectionnement qui sont nécessaires à son métier et de lui donner le temps voulu pour suivre ces cours. Eventuellement, il lui accordera dans ce but des heures de la journée.
Les cours que le jeune homme fréquentera sont Il lui sera accordé à cet effet ... heures par semaine, comme l'exige le programme.
§ 8. Le maître s'engage à encourager son apprenti à se présenter à un examen de fin d'apprentissage. L'examen comportant la production d'une pièce, le maître donnera dans ce but à son apprenti le temps, les matériaux et les directions nécessaires.
§ 9. L'apprenti doit une obéissance stricte à son maître ou à la personne qui lui est préposée par ce dernier. Il se

conduira en tout convenablement et s'appliquera à bien apprendre son métier. Il s'efforcera de soigner les intérêts de son maître et sera discret pour tout ce qui concerne les affaires de ce dernier.
Il est responsable de tous les dommages qu'il causera par espièglerie ou inattention.

§ 10. Si l'apprenti perd plus de six semaines pendant son apprentissage, soit par maladie, soit par d'autres causes, il réparera le temps perdu, après l'expiration de son apprentissage. On ne tiendra compte que des interruptions qui auront dépassé trois jours.

§ 11. Si l'apprenti quitte l'atelier de son maître sans raison plausible et sans le consentement de ce dernier, avant l'expiration du temps fixé pour l'apprentissage, il payera au maître un dédommagement de

§ 12. Le présent contrat pourra être rompu dans le cas où l'une des parties contractantes ne remplira pas les conditions qui y sont stipulées et restera sourd aux avertissements :
a) par le maître si l'apprenti devient physiquement ou intellectuellement incapable de continuer son apprentissage, ou bien s'il se rend coupable d'infidélités, de résistance grossière ou de conduite immorale;
b) par l'apprenti si le maître se rend coupable d'un délit grave, si l'état de ses affaires ou ses conditions domestiques ou une maladie de plus de quatre semaines l'empêchent d'occuper l'apprenti et d'achever convenablement son apprentissage dans le temps prescrit, si l'apprenti est empêché de pratiquer les devoirs de son métier ou s'il est habituellement blessé dans ses convictions religieuses.

§ 13. La personne par la faute de laquelle le contrat aura été rompu payera à l'autre la somme de
Le patron pourra se libérer de toute action en dommages et intérêts s'il procure à bref délai à son apprenti une situation équivalente dans un autre atelier.
Dans les cas prévus aux art. 11 et 12 et en cas de mort du maître ou de l'apprenti, les obligations pécuniaires stipulées à l'art. 4 du présent contrat seront calculées proportionnellement au temps écoulé jusqu'au jour de la rupture du contrat.

§ 14. Les difficultés qui surgiront dans l'exécution du présent contrat seront soumises définitivement et exclusivement non aux tribunaux ordinaires, mais à la juridiction des prud'hommes là où elle existe ou à un tribunal arbitral institué conformément aux lois cantonales.

§ 15. Le présent contrat est fait en deux doubles. Chaque partie a un double muni des signatures des deux parties.

CHRONIQUE LOCALE

Apiculture. — La Société romande des apiculteurs fribourgeois fera donner mercredi 22 courant, à 1 1/2 heure après midi, près de l'auberge de Marsens, une conférence publique et gratuite sur l'essaimage. Elle sera suivie d'expériences pratiques. Les amateurs d'abeilles des environs sont priés d'y assister. (Communiqué.)

Charité. — Un don de 1000 fr. vient d'être fait à l'hôpital du district de la Gruyère par un anonyme.

CHRONIQUE AGRICOLE

La société d'agriculture de la Suisse romande aura sa réunion annuelle le 20 mai à Rovéraz sur Lausanne. Voici le programme de cette réunion : 10 heures. Départ de la gare de Lausanne (Voitures). Visite du domaine de MM. Mottaz; 12 1/2 h. Dîner. Assemblée générale; 2 1/2 heures. Essai d'une charrue défonceuse anglaise.

VARIÉTÉ

Un duel sur l'Arc-de-Triomphe,
par J. DE CAMPOS (des Gens de lettres). 5
— Faites-le lui savoir, autrement je crois qu'il va perdre la raison.
— Pas encore.... bientôt!.... quand je l'aurai bien étudié, et que j'aurai la preuve de ce qu'on m'a dit sur lui.
Puisqu'il est descendant du Cid, il faut qu'il soit hidalgo dans toute l'acception du mot. Je verrai si ses prouesses sont à la hauteur de sa réputation.
— Vous êtes romanesque.
— Romanesque ou originale, comme vous voudrez, ma chère.
C'est ma façon à moi de faire les choses et je m'en trouve bien.
Me voyez-vous, avec mon caractère indépendant, hardi et aventureux, prendre pour mari un homme calme, maussade et vulgaire?
Non, à moi il me faut un homme extraordinaire par son courage, par ses actions comme par son cœur, et qui ne soit pas comme les autres.
C'est pourquoi, avant de me faire connaître, je veux m'assurer si celui qui m'est destiné répond à mes fantasies, puis que vous autres Européens, vous appelez cela des fantaisies, s'il est tel, en un mot, que je l'ai rêvé!
— Eh bien ! n'êtes-vous pas déjà fixée ?

— Oui, sur un point, mais il me reste à essayer d'un autre, le plus baroque....
— Qu'est-ce alors, bonté divine?
— Oh ! une expérience fort extraordinaire, et de laquelle vous allez rire. Je vous l'expliquerai en déjeuner.... car vous devez être mon partenaire et mon principal auxiliaire.
— S'il n'y a pas de danger et de compromis.
— Non, ce n'est qu'une épreuve.
— Vous savez que je vous suis dévouée corps et âme, d'autant plus que vos originalités m'amuse beaucoup.
— Oh ! celle-ci vous amusera alors à l'extrême.
Et comme elles se trouvent près de l'Hippodrome, elles accélèrent leur marche et se dirigent vers le centre de Paris.

Le grand prix devant se courir huit jours après, le monde aristocratique n'a pas encore quitté la capitale, malgré la chaleur devenue insupportable et le besoin de villégiature qui se fait vivement sentir.

Mais la mode de ne partir qu'après le Derby impose au monde élégant un sacrifice, d'autant plus supportable, que c'est le moment où celui-ci trouve à Paris le plus de charme et de plaisir.

Six heures viennent de sonner. Les Champs-Élysées regorgent de promeneurs, d'institutrices et de nourrices promenant les enfants dont on leur a confié la garde, pendant que les parents sont dans les somptueux équipages qui se rendent au Bois de Boulogne.

Le Buen-Retiro Parisien est plein de monde. Deux grandes files de voitures de toutes conditions suivent au pas la grande allée, se dirigeant vers la Cascade pour revenir après par les lacs.

Le coup d'œil est superbe et imposant, autant qu'il est curieux, car on en voit de toutes les couleurs dans cette récréative promenade du high-lif.

Dans une superbe calèche, traînée par deux magnifiques chevaux richement harnachés, cochers et laquais portant les couleurs espagnoles, aux armes surmontées d'une couronne comtale, nos deux cavaliers du matin sont nonchalamment couchés sur les coussins.

Le jeune amoureux ne tient pas en place. Ses pieds piétinent, son corps s'agite convulsivement, sa main serre fiévreusement sa canne qu'il fait pirouetter pour se donner une contenance; et son regard indécis flotte de droite à gauche, où la pensée le dirige.

Son compagnon le regarde à la dérobée avec un sourire moqueur, mais sans lui faire la moindre observation, jugeant que c'est peine inutile.

Une coquette berlinoise, la portière sans couronne ni initiales, attelée de deux coursiers d'un noir d'ébène et dont le harnachement est garni d'argent avec deux cocardes, aux rubans de satin blanc, roule au grand trot.

Les chevaux sont conduits par un cocher et un valet de pied à l'éclatante livrée.

Tous les regards se portent sur la berlinoise, et hommes et femmes de la suivre des yeux et de chuchoter.

Une jeune femme blonde et un jeune homme paraissant avoir de vingt à vingt-quatre ans, aux cheveux châtain, et à la fine moustache, se tiennent enfoncés à l'intérieur.

— C'est elle, mon ami ! s'écrie, en faisant un soubresaut, le jeune étranger de la calèche, désignant la berlinoise qui avance derrière eux.

— Que veux-tu qu'elle fasse dans une berlinoise hermétiquement fermée, par un temps pareil, elle, une jeune et jolie femme !

— Je te dis que c'est elle.
— C'est bien sa livrée, mais elle ? c'est impossible ! A ce moment, la berlinoise passe près d'eux.
— Vois plutôt.
— C'est ma foi vrai, elle n'est pas seule !
— Qui peut être ce jeune homme ?
— Je ne suis pas devin, mais un jeune homme si près d'elle et dans une voiture fermée.... mauvaise augure ?
— Tu me brises le cœur.... que crois-tu ?
— Tout simplement que c'est un amoureux favorisé.

— Oh ! je m'en assurerai : Juan, s'écrie le jeune homme à la moustache s'adressant au cocher, suis la berlinoise, et si cette fois encore elle t'échappe, je te chasse !

— Le sénor comte n'aura pas ce regret-là, répondit le cocher en espagnol, car dussé-je crever les chevaux.... verser et accrocher tout sur la route, elle est à nous.

— Crève!.... verse!.... accroche!.... mais ne la perds pas de vue.

— Cette fois, nous la tenons ! Mon amour-propre et mon intérêt sont attachés à elle.

Et le cocher fouette ses chevaux qui sortent de la file et trottent à la suite de la berlinoise.

(A suivre.)

Mises de fleuries.

Mardi 21 mai 1889, dès 10 heures du matin, à Maules, il sera vendu par lots et à distraire la fleurie en foin et regain, ainsi que champs ensencés, du domaine de M. Antoine Dupasquier, de la contenance d'environ 32 poses.
Rendez-vous des miseurs à la maison du Pontet, rière Maules. [322]

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine
et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale
en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507]

Ferblantier-couvreur.
Pierre Kropf,

maison de M. Jérôme WAGNER, serrurier, à BULLE,
se recommande pour tous les ouvrages en bâtiments concernant son état.
On trouve chez lui tous les articles de ferblanterie, entre autres : boilles à lait, lessiveuses, baignoires en tous genres, etc.
Prix très modérés. [259]

Jean Meuwly,

vétérinaire du III^e cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.
En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145]

Ouverture

BAINS DES COLOMBETTES
Dimanche 10 mai.
A cette occasion, les sociétés de chant de Bulle et Vuadens se feront entendre.
Bonne réception.
297] Mme SUDAN.

Brasserie
BEAUREGARD

à Fribourg.
La BRASSERIE BEAUREGARD a l'honneur d'aviser MM. les aubergistes et cafetiers du district de la Gruyère qu'elle a confié le DEPOT de ses bières à M. Martin MORAND, au Tirage, à Bulle.
Bière en fûts et en bouteilles. [92]

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardes de dam, même en dernier rang, chez J.-J. Menoud, à Bulle. [139]

Assurance contre l'incendie

(PHÉNIX)
ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE
(Société SUISSE)
Vente et location d'immeubles.
S'adresser au soussigné.
310] Jean Gillet, Bulle.

TUILES D'ALTKIRCH

Dépositaire pour la Gruyère. [287]
DRAINS
S'adresser à l'hôtel de l'Union, Bulle.

VINS

blancs et rouges à des prix très modérés.
Carovigno blanc et rouge. Vins fins d'Espagne.
Bordeaux. Bourgogne, Beaujolais, Villenave, etc.
Vins pour malades.
Analyses à disposition des clients.
Sirops, liqueurs fines et ordinaires.
Jules DECROUX, liquoriste, café de la Gare, BULLE.
301]

Un jeune homme,

intelligent, ayant terminé ses écoles, pourrait entrer comme apprenti à la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.
Adresser les offres à la Direction. [295]

Catarrhe stomacal.

J'atteste par la présente que la Polyclinique privée à Glaris, par son traitement par correspondance et sans dérangement professionnel, m'a guéri d'un catarrhe stomacal, avec flatuosités, rapports, selle irrégulière, mal au ventre. Geoffr. Jordi, à Landiswyl (Berne). Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [333]

Jos. Chavallaz, à Romont.

Engrais chimiques de Fribourg et Renens.
Tuiles d'Alsace, genre d'Altkirch, et tuiles d'Yvonand, les deux garanties pendant 10 ans contre la gelée. — Briques en tous genres. — Tuyaux d'Araru et d'Angleterre. — Ciment divers et chaux. — Gypse de travail et gypse à semer, etc., etc. [249]

Remède souverain contre le gonfle!

Le météorifuge Ménard guérit sûrement en quelques instants les cas de météorisation les plus avancés et les plus graves.
Propriétaires de bestiaux prudents, procurez-vous à l'avance ce précieux liquide!
Dépôt général pour la Suisse chez Ch. Morel, papetier, à Bulle.
En vente dans presque toutes les communes et à Bulle chez MM. Ch. Blanc, négociant, et J. Morel-Badoux, marchand de farines. [343]

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Addeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discretion à toute épreuve. Polyclinique privée à Glaris.

AUBERGE

à vendre.
Le 27 mai courant, MM. Menoud, Geinoz et Moura vendront en mises publiques l'auberge qu'ils possèdent sous l'enseigne de la Croix-Blanche, à Epagny.
Cet établissement, l'un des meilleurs de la Gruyère, avec jouissance d'un droit perpétuel et réparé dernièrement, comprend plusieurs salles à boire, chambres à coucher, boulangerie, jeu de quilles, jardin, grange et écurie, eau abondante et deux poses de bon terrain propre à des constructions et à la création d'une pension d'étrangers.
A proximité de Bulle, Gruyères, Broc, des Bains de Montbarry et attenante à une importante fabrique, cette auberge est assurée d'un bon rapport pour tout preneur actif et intelligent.
Grandes facilités de paiement.
Les mises auront lieu en dite auberge lundi 27 mai prochain, à 2 heures.
Pour renseignements, s'adresser à M. Alexandre Menoud, syndic, aux Escuseys, ou à M. Joseph Moura, à Bulle, et pour visiter l'établissement, à Mme veuve Geinoz, à Epagny. [340]

Travaux au concours.

La commune de La Tour-de-Tréms met au concours les travaux à faire aux façades de la Maison de Ville du dit lieu.
Prendre connaissance des ouvrages à exécuter chez M. le syndic où les soumissions seront déposées d'ici au samedi 25 mai, à 6 heures.
La Tour, le 17 mai 1889.
346] Par ordre : Le Secrétaire.

TANNERIE-CORROIRIE

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupions français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peanserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.
Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.
Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupions français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peanserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.
Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.
Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE.
Se recommande
A. Ragenbass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [482]

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.
P. Favre, notaire, Bulle. [455]

Il n'y a pas

de cigares plus fins, plus doux et meilleur marché que la marque « Montéro » à 30 fr. le mille et 3 fr. 20 le cent, d'excellente qualité et bien secs, chez (H18922)
345] Frédéric Curti, à St-Gall.

Agence de recouvrements

A. DAVET, procureur, à BULLE
Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [687]

A. Pilloud,

établi à Bulle, derrière la ville, maison « la Toulaz », comme tonnelier et boissetier, se charge aussi de réparations, achète du bon bois de sapin propre pour travail. [337]

Une jeune fille

de confiance, connaissant les travaux d'un ménage, pourrait trouver à se placer immédiatement. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal. [347]

"Zacherlin"

Moyen le plus efficace pour la destruction de tous les insectes.
Il opère d'une manière frappante et fait disparaître promptement et sûrement jusqu'à la dernière trace tout insecte nuisible.
Prière de bien observer que tout ingrédient servi dans du papier ne peut jamais être considéré comme une
Spécialité Zacherl.
Le véritable produit se vend en flacons originaux et à prix modéré :
à Bulle, chez M. L. Desbiolles.
à Moudon, M. Jules Lavanchy.
à Romont, Pharm. C. Comte.
Dépôt principal :
J. ZACHERL, Vienne I. Goldschmidgasse No 2. [342]

Monseigneur Marilley.

Brochure de 72 pages et un portrait.
Prix : 50 cent.

A louer :

An centre de la ville de Bulle, de deux chambres et une cuisine.
S'adresser au bureau du journal. [342]

A louer :

Pour le 1^{er} août, au centre de la ville, un logement de six pièces, au 1^{er} étage, avec cuisine, cave, bûcher, serre-tout, buanderie, galetas, etc. — S'adresser au bureau du journal. [336]

On prendrait une jeune fille

en apprentissage de tailleur. — S'adresser à Romaine CORBOZ, tailleur, à Bulle. [338]

On demande une cuisinière

munie de bonnes recommandations.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [339]

A l'usine Genoud & Peyraud,

à La Tour-de-Tréms, on trouve en tout temps, à 50 centimes le sac, de bons déchets de sapin très secs. [344]

A vendre :

Un char à un cheval et un collier, chez Amédée BLANC, à Corbières. [330]
A vendre : Un char à travail François SAUDAN, maréchal, à Vaulruz. [323]

A louer :

Au bas de la ville, un atelier de charron.
S'adresser au bureau du journal. [319]

A louer :

Un bel appartement au centre de la ville de Bulle. Entrée à volonté.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [316]

A louer :

Un petit appartement au soleil levant.
S'adresser au bureau du journal. [332]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, F 6 mois, 3 fr. 60; 3 mois, 2 fr. 00; 15 jours, 0 fr. 50.
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr.; 15 jours, 0 fr. 75.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 c.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Questions

En chaque saison, la nature, qui, bon hiver, des récréation être heureux de pou cette mère montre l'homme à réparer s qu'il n'est lui-même sions qu'elle lui pro Quand, par exem sent les fatigues de offre, pour refaire le fraîcheur des eaux grand encore est le nent pas ou ne veu de la nature.
Je vais essayer, o tribuer à répandre bains. Dans un tem les esprits droits à publique, quelques ne seront, j'ose cr lecteurs de la Gruy

Un des plus beaux

incontestablement et c'est à bon escie cins et les admini autorité une insti blissements balnéa saitaire et hygién pulations. La simp de bains prend-on est une question ainsi dire, à la bas fois elle va des pré et de la compensa et intellectuelles j trop oublié, dans des bains, car il y ment reconnue; a

FEUILLET

L'OR

L'ornementation d celle de la chambre à series sculptées Ren trer artiste.
Mais la partie la p sans contredit, la ga par le banquier à l'a fille.
Cette galerie, don me d'Eylan, rappell riche de peintures, de porphyre, de mos le sol, les murs, le clairons : Nons appa lionnaire... millionn L'argent y étouff forme.
Comment vous dir comme si elle en av